



La CZÉQ à la consultation parlementaire sur la cible de réduction des GES : Une loi zéro émission pour éviter 3Mt de GES

Québec, le 23 octobre 2015 – La Coalition zéro émission Québec (CZÉQ) a présenté son mémoire devant la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre de la consultation sur la cible de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour 2030. La CZÉQ a d'ailleurs profité de l'occasion pour féliciter à nouveau le gouvernement de l'annonce faite le 9 octobre dernier d'inclure l'adoption éventuelle de normes VZÉ dans son Plan d'action en électrification des transports 2015-2020.

« Nous sommes d'accord avec la cible de réduction des GES proposée par le gouvernement et considérons que l'objectif d'atteindre 100 000 véhicules électriques d'ici 2020 est une cible complémentaire qui contribuera de façon significative à la réduction des émissions de GES au Québec. Nous croyons également que l'adoption de normes VZÉ est une mesure nécessaire pour stimuler l'offre de véhicules électriques et qu'elle présente en plus d'autres avantages d'ordre économique qui sont détaillés dans notre mémoire », déclare Mario Langlois, vice-président de la CZÉQ.

En ce qui concerne spécifiquement la réduction des émissions de GES, la CZÉQ rappelle qu'un consommateur qui remplace un véhicule à essence par un véhicule électrique au Québec réduit du jour au lendemain de 100% les GES qu'il produit pour l'utilisation de sa voiture. « En accélérant le rythme d'adoption des VÉ, une loi zéro émission (LZÉ) contribuera à maximiser l'impact sur le bilan GES de la province : sans LZÉ, l'effet du parc de VÉ sur les GES d'ici 2030 serait de l'ordre de 0,8 Mt alors qu'une LZÉ, en stimulant l'offre des VÉ, résultera en une réduction des émissions de GES de 3 Mt sur les 15 Mt visées par le gouvernement. C'est une contribution substantielle, à un coût pratiquement nul », précise François Bérubé, président de la CZÉQ.

« Chaque VÉ rapporte 26% de revenus de plus que son équivalent à essence au gouvernement en recettes fiscales, en ventes d'électricité et en crédits carbone. Les 100 000 véhicules visés en 2020 généreront ainsi environ 13,4M\$/an en GAINS », ajoute François Bérubé.

La CZÉQ recommande donc au gouvernement du Québec de procéder rapidement à l'adoption des normes VZÉ.

Mémoire et présentation : www.czeq.org/medias/

- 30 -

Pour information :

Coalition zéro émission Québec www.czeq.org

- François Bérubé, président / fberube@czeq.org / 514-768-0548
- Mario Langlois, vice-président / mlanglois@czeq.org / 514-262-8185
- Yvon Bergeron, porte-parole / ybergeron@czeq.org / 514-883-4472